SSIAP 3 Initial

SSIAP3

CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET ASSISTANCE A PERSONNES

Présentiel - Synchrone

Objectifs

SSIAP 3 : formation initiale

Public Visé

Chef d'équipe de sécurité incendie niveau 2 désirant devenir chef de service de sécurité incendie.

Pré Requis

- Etre titulaire d'un diplôme SSIAP 1 avec 3 ans d'exercice de l'emploi ou d'un diplôme de niveau 4.
- Etre titulaire de soit l'AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans, soit du CFAPSE ou PSE1 ou SST en cours de validité
- Compréhension et retranscription du français.

Les + métier

Arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Acquérir des connaissances sur :
Le feu et ses conséquences
La sécurité incendie dans les bâtiments
La gestion des risques
Les conseils à donner au chef d'établissement
Son rôle de correspondant des commissions de sécurité
Le management d'une équipe de sécurité
La gestion du budget d'un service sécurité

Méthodes pédagogiques

- Etude de textes réglementaires
- Lecture de plan, études de cas, visites de sites
- Support pédagogique individuel

Parcours pédagogique

I) Le feu et ses conséquences (12 heures)

Les principes d'éclosion et de développement du théorie du feu
- définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques
- la fumée et ses dangers
- propagation du feu
- conduite à tenir face à un local enfumé sans mise en danger de l'intervenant

Réaction et la résistance au feu
- résistance des éléments de construction et des matériaux d'aménagement
- les critères de classement de ces comportements

Mise en œuvre des moyens d'extinction
- extinction d'un début d'incendie
- protection individuelle
- exercices: extinction à l'aide d'extincteur et du RIA

II) La sécurité incendie et les bâtiments (65 heures)

Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment
- Les matériaux et les éléments de construction
- La typologie et le vocabulaire architectural
- Se situer sur un plan d'architecte
- Les différents plans
- La notion de volumes
- Connaître et utiliser les échelles de représentation des plans
- La représentation graphique d'un plan d'architecte
- Concordance entre plan/coupe/façade
- Savoir se déplacer dans un niveau et entre les niveaux
- Nature des plans figurant dans un dossier
- Exercices : lecture de plans, descriptions du projet et recherche d'anomalies
- Connaître et savoir utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction
- Le CLICDVCREM
- La notice technique de sécurité : présentation générale du projet, consistance des travaux, incidence éventuelle sur - Le classement initial
- La notice descriptive comportant la nature des aménagements et des matériaux utilisés, les renseignements
- Concernant les dégagements, les nouveaux équipements et les installations de secours

- La notice technique d'accessibilité
- Exercices : détermination des contraintes réglementaires, rédaction de notice de sécurité d'un projet d'aménagement ou de réaménagement d'un établissement.

III) La réglementation incendie – (70 heures)

Organisation générale de la réglementation
- Contenu et hiérarchie des textes
- Présentation des liaisons entre les différents textes
- Classement d'un établissement
- Classement d'un ERP : les groupements d'établissements
- Classement d'un IGH
- Classement d'un bâtiment d'habitation
- Classement d'une installation soumise au code de l'environnement
- Exercices : exercices de classement d'ERP et d'IGH, la recherche dans la nomenclature
- Disposition constructives et techniques applicables aux ERP, IGH et au code du travail
- Implantation, dégagement, désenfumage
- Installations techniques
- Les limitations calorifiques
- Les contrôles réglementaires
- Exercices : détermination des obligations en matière d'implantation, de construction et de calcul des dégagements.

Les moyens de secours
- Moyens d'extinction incendie (internes, externes et vérification)
- Moyens d'alerte des secours, dispositions pour faciliter leur intervention
- Connaître et savoir exploiter un SSI, l'utilisation en mode dégradé
- Exercices : gestion d'une alarme

Visites – dispositions constructives, techniques et identification des installations de sécurité
- Fonctionnement du service sécurité et des différents éléments techniques de sécurité, organisation du PC,
- Fondamentaux des dispositions constructives
- Visite de deux ERP du 1er groupe d'activités différentes
- Visite d'un IGH

Accessibilité des personnes handicapées
- Les commissions accessibilité
- Les exigences réglementaires générales, les exigences dimensionnelles et qualitatives
- Autorisation de travaux (dossier et réunion de chantier)
- Visite, réception par la commission d'accessibilité

Exercice : étude d'un cas de réhabilitation d'un bâtiment.

IV) Gestion des risques – 23 heures

Analyse des risques de déclenchement d'incendie et d'accidents corporels
- Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- Le document unique
- Le document technique amiante (DTA)
- Le plan de prévention
- Evaluation des risques de travaux par points chauds
- Etude des documents et projets
- Comprendre un rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT)
- Exercices : étude d'un cas pratique)
- Réalisation des travaux de sécurité
- Organisation des réunions préliminaires
- Rédaction d'un plan directeur (contraintes-délais…)
- Participer aux réunions de chantier
- PV de réception des travaux et livraison des locaux
- Prévision de la réception par la commission de sécurité compétente

Connaître et mettre à jour les documents administratifs
- Obligations d'affichage
- Elaboration du cahier de consignes
- Le permis de feu
- Suivi et planification des contrôles réglementaires
- Gestion et conservation des documents propres à sa mission
- Exercices : analyse critique des documents existants, élaboration des consignes, rédaction d'un plan de prévention

V) Conseil au chef d'établissement – (6 heures)

Information de la hiérarchie
- Les rapports, objectif
- Le style, la forme d'un rapport
- Contenu et forme d'un compte-rendu.
- Exercices : réalisation de comptes-rendus écrits, oraux et rédaction d'un rapport d'incident
- Actualiser ses connaissances des textes applicables
- Connaissance des différents supports de mise à jour
- Archivage de documents
- Exercices (1 heure) : travail de recherche

VI) Correspondant des commissions de sécurité – (6 heures)

Commissions de sécurité (4 heures + exercices)
- Composition, rôle et missions des commissions
- Documents à transmettre ou à tenir à disposition
- Exercice (1 heure) : préparation de l'accueil et de la visite de la commission

VII) Le management de l'équipe de sécurité – (26 heures)

Gestion du personnel et des moyens du service organisation du service recrutement
- Missions : article MS 46 et au présent arrêté + article GH 62
- Equipements des membres de l'équipe
- Organiser les rondes
- Les documents du service
- Définir la composition du service en fonction des contraintes du site et des contraintes réglementaires
- Contrôles de son équipe
- Exercices : réaliser une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité
- Exercer la fonction d'encadrement (organiser et promouvoir l'évolution du service et des personnels
- Acquérir de la prestance
- Connaître sa hiérarchie et ses collaborateurs
- Susciter la confiance
- Donner les directives et les ordres
- Adapter son style d'autorité aux situations
- Conduire un entretien hiérarchique
- Organiser une réunion
- Communication de crise
- Exercice: formuler un ordre opérationnel, conduire un entretien hiérarchique, organiser une réunion, communication de crise
- Le code du travail
- Les contrats de travail
- Accident du travail/ accident de trajet
- Maladies professionnelles
- Déclaration d'accident du travail 60-3682
- L'attestation de salaire 60-3951
- La feuille d'accident du travail 11383-01
- L'arbre des causes
- Le CHSCT
- Les IRP / DP et DS

- La procédure de licenciement
- Les négociations
- Le conseil des prud'hommes
- Les conventions collectives de branches
- Exercices (2 heures) : apprendre à se repérer dans le code du travail, savoir renseigner le personnel sur les conventions collectives

Les codes civil et pénal
- La délégation de pouvoir et la délégation de signature
- La responsabilité civile / pénale
- Le délit de mise en danger d'autrui

VIII) Le budget du service sécurité – (8 heures)

Réalisation des budgets
- Budget prévisionnel/d'exécution
- Plan du budget
- Suivi des dépenses
- Exercices : élaboration d'un budget de fonctionnement

Fonction achat
- Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié
- Rédaction des clauses techniques, administratives générales et particulières
-Le règlement particulier d'un appel d'offre, l'acte d'engagement
- Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres
- Exercices : élaboration d'un cahier des clauses techniques particulières

Contrats de maintenance
- Les contrats avec obligation de moyens / obligation de résultat
- Différents types de contrats : prédictifs, préventifs, correctifs ou curatifs normalisation
- Exercices : analyse critique et appréciation d'un rapport « coût-efficacité-service » d'un contrat

Qualification Intervenant·e·s

Formateur titulaire SSIAP3 et diplômé de l'institut supérieur de la sécurité incendie

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

210.00 Heures **30** Jours

Effectif

De 3 à 10 Personnes

Tarifs

Inter (Par personne) : **4 500.00 € HT**

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com